**Formation DPC « Gestion des risques d’erreurs médicamenteuses  »**

**Questionnaires d’auto-évaluation des connaissances  
Pré- et post-formation**

**Nom, Prénom :**

**Concernant les erreurs médicamenteuses (plusieurs réponses possibles) :**

Le non-respect de la règle des 5B aboutit à une erreur médicamenteuse

Chaque étape du processus de réalisation « Prise en charge médicamenteuse » est source d'erreurs potentielles pouvant mettre en jeu la sécurité du patient

Les facteurs à l’origine du plus grand nombre d’erreurs médicamenteuses sont ceux liés à l’environnement de travail

La formation des acteurs de la prise en charge médicamenteuse n’est pas une « mesure barrière » d’erreurs médicamenteuses

**Concernant la gestion des risques (plusieurs réponses possibles) :**

C’est une approche transversale basée sur la collaboration entre tous les acteurs concernés

Elle permet d’augmenter la criticité des risques en réduisant leur fréquence et leur gravité

L’analyse des risques permet de les hiérarchiser et de prioriser les actions d’amélioration

Le plan d’action définit uniquement le responsable et les modalités de suivi de chaque action

La communication de l’analyse et du plan d’action aux professionnels n’ayant pas participé à l’analyse est une étape facultative de la gestion des risques

**Concernant la gestion des risques *a posteriori* (plusieurs réponses possibles) :**

L’identification des responsabilités de professionnels est l’un des objectifs de la gestion des risques *a posteriori*

Les erreurs médicamenteuses n'ayant aucune conséquence pour le patient ne doivent pas être déclarées

La planification régulière des CREX (Comités de Retour d’Expérience) permet d’assurer le suivi des actions décidées aux séances précédentes

Les CREX sont des méthodes d’analyse de risque *a posteriori*

**Concernant la gestion des risques *a priori* (plusieurs réponses possibles) :**

La gestion des risques *a priori* est plus efficiente et moins coûteuse qu’*a posteriori*

La cartographie des risques est une méthode de gestion des risques *a priori*

L'analyse des risques *a priori* repose sur l'analyse approfondie des causes d'un événement pour éviter la survenue d'un autre événement indésirable

**Concernant l’analyse des erreurs médicamenteuses *a posteriori*, classez les grandes étapes de 1 à 4 selon l’ordre chronologique (de la première à la dernière étape) :**

N° \_\_ : Valider la chronologie des faits

N° \_\_ : Rencontrer les professionnels concernés

N° \_\_ : Identifier les causes

N° \_\_ : Identifier les écarts par rapport aux référentiels (évènements intercurrents)